



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2018, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	27-0721-4	Numéro de version:	2.06
Date de révision:	09/05/2018	Annule et remplace la version du :	08/03/2018

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M(TM) 05096 Mastic de finition acrylique vert

Numéros d'identification de produit

60-4550-4709-6

7000028276

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France, Boulevard de l'Oise, 95006 Cergy-Pontoise Cedex
Téléphone: 01 30 31 61 61
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Liquide inflammable, Catégorie 2 - Liq. Inflamm. 2; H225

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 - Repr. 2; H361

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 2 - STOT RE 2; H373

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH02 (Flamme) | SGH07 (Point d'exclamation) | SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Toluène	108-88-3	203-625-9	10 - 30

MENTIONS DE DANGER:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: système nerveux organes sensoriels
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210A Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260G Ne pas respirer les poussières/vapeurs
P280E Porter des gants de protection.

Intervention::

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

3M(TM) 05096 Mastic de finition acrylique vert**Elimination:**

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

13% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie orale inconnue.

Contient 18% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Etiquetage selon la Directive Européenne COV (2004/42/EC): 2004/42/EC IIB(c)(540)
420g/l

Note sur l'étiquetage

H304 n'est pas requis sur l'étiquette, compte tenu de la viscosité du produit.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Talc	14807-96-6	238-877-9		15 - 40	Substance avec une limite d'exposition
Toluène	108-88-3	203-625-9	01-2119471310-51	10 - 30	Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; Repr. 2, H361d; STOT SE 3, H336; STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412 Irr. des yeux 2, H319
Polymères acryliques	Confidentiel			7 - 13	Substance non classée comme dangereuse
Dioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5	01-2119489379-17	7 - 13	Substance avec une limite d'exposition
Esters benzoate	Confidentiel			3 - 7	Substance non classée comme dangereuse
Carbonate de magnésium	546-93-0	208-915-9		3 - 7	Substance avec une limite d'exposition
Dibenzoate de triéthylène glycol	120-56-9	204-408-1		< 5,5	Substance non classée comme dangereuse
Dibenzoate de dipropylène glycol	27138-31-4	248-258-5		< 5,5	Tox.aquatique chronique 3, H412
Dibenzoate d'oxydiéthylène	120-55-8	204-407-6		< 5,5	Substance non classée comme dangereuse
Additif rhéologique	Confidentiel			1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Butanol	71-36-3	200-751-6		1 - 5	Liq. Inflamm. 3, H226; Tox. aigüe 4, H302; Irr. de la peau 2, H315; Lésions oculaires 1,

3M(TM) 05096 Mastic de finition acrylique vert

					H318; STOT SE 3, H336; STOT SE 3, H335
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	112926-00-8			< 3	Substance non classée comme dangereuse
Minéraux du groupe de la chlorite	1318-59-8	215-285-9		< 2	Substance non classée comme dangereuse
Ethylbenzène	100-41-4	202-849-4		< 0,2	Liq. inflam. 2, H225; Tox. aigüe 4, H332; Tox.aspiration 1, H304; STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412
Benzène	71-43-2	200-753-7		< 0,05	Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Muta. 1B, H340; Carc. 1A, H350; STOT RE 1, H372 Tox.aquatique chronique 3, H412
Cuivre	7440-50-8	231-159-6		< 0,03	Tox. aquatique chronique 1, H410,M=100

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS**4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie. Un film de mousse approprié aqueuse (AFFF) est recommandé. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc). Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...) Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Ethylbenzène	100-41-4	VLEPs France	VLEP contraignante (8 heures) : 88.4 mg/m3 (20 ppm); VLCP contraignante (15 minutes) : 442 mg/m3 (100 ppm)	la peau
Toluène	108-88-3	VLEPs France	VLEP contraignante (8 heures): 76.8 mg/m3 (20 ppm); VLCT contraignante (15 minutes) : 384 mg/m3 (100 ppm).	Suspecté reprotoxique pour l'homme. Risque de pénétration percutanée.
Dioxyde de titane	13463-67-7	VLEPs France	VLEP (en Ti, 8 heures): 10 mg/m3	
POUSSIÈRE, inertes ou nuisibles	14807-96-6	VLEPs France	VLEP 8 heures (fraction inhalable) : 10 mg/m3 ; VLEP 8 heures (fraction respirable) : 5 mg/m3	
Carbonate de magnésium	546-93-0	VLEPs France	VLEP (8 heures): 10 mg/m3	
Butanol	71-36-3	VLEPs France	VLCT (15 minutes) : 150 mg/m3 (50 ppm)	
Benzène	71-43-2	VLEPs France	VLEP (8 heures) : 3.25 mg/m3 (1 ppm)	PEAU, connu comme cancérigène (preuve sur l'homme), mutations des cellulues germinales humaines
Cuivre	7440-50-8	VLEPs France	VLEP (Cu, poussières) (8 heures): 1 mg/m3 ; VLEP (Cu, fumées)(8 heures): 0.2 mg/m3; VLCT (Cu, poussières) (15 minutes): 2 mg/m3.	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélevement	Valeur	Mentions additionnelles
Ethylbenzène	100-41-	IBE France	Acide	Créatinine	ESW	1500 mg/g	

3M(TM) 05096 Mastic de finition acrylique vert

Toluène	4		mandélique	dans les urines			
	108-88-	IBE France	Acide	Créatinine	EOS	2500 mg/g	
Toluène	3		hippurique	dans les urines			
	108-88-	IBE France	Acide	Créatinine	LFH	2500 mg/g	
Toluène	3		hippurique	dans les urines			
	108-88-	IBE France	Toluène	Sang	EOS	1 mg/l	
Toluène	3						
Benzène	71-43-2	IBE France	Acide	Urine	EOS	5 mg/l	
			muconique				

IBE France : France: Indicateurs Biologiques d'Exposition (IBE) , INRS (ND 2065)

EOS : En fin de poste

ESW : En fin de poste, en fin de semaine.

LFH : Les quatre dernières heures du poste

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Toluène		Employé	Cutanée, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	384 mg/kg bw/d
Toluène		Employé	Exposition à long terme (8h) par inhalation; Les effets locaux	192 mg/m3
Toluène		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	192 mg/m3
Toluène		Employé	Inhalation, exposition à court terme, effets locales	384 mg/m3
Toluène		Employé	Inhalation, exposition court terme, effets systémiques	384 mg/m3

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Toluène		Sol agricole	2,89 mg/kg d.w.
Toluène		Eau	0,68 mg/l
Toluène		Usine de traitement des eaux d'égout	13,61 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Fournir une ventilation locale extractive appropriée pendant le sablage, le meulage ou l'usinage. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Apparence/odeur:	Odeur de solvant, pâte vert clair
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	$\geq 93,3$ °C
Point de fusion:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	17,2 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	1 %
Limites d'inflammabilité (UEL)	13 %
Pression de vapeur	≤ 186 158,4 Pa [<i>@ 55 °C</i>] [<i>Conditions:</i>]
Densité relative	1,46 - 1,6 [<i>Réf. Standard :Eau = 1</i>]
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	200 000 - 400 000 mPa-s
Densité	1,46 - 1,6 g/ml

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Teneur en matières volatiles:	27,6 % en poids

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

étincelles et / ou flammes

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Dioxyde de carbone	Non spécifié
Vapeur toxique, gaz, particule.	Non spécifié

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:

Pneumoconiose(cas général): les symptômes peuvent inclure toux persistante et insuffisance respiratoire. Effets oculaires : les symptômes peuvent inclure une vision floue ou altérée. Effets auditifs : les symptômes peuvent inclure un affaiblissement de l'ouïe, un dysfonctionnement de la balance auditive et résonance dans les oreilles. Effets olfactifs : les symptômes peuvent inclure une capacité décroissante à détecter les odeurs et/ou une perte complète de l'odorat. Effets neurologiques: Les symptômes peuvent inclure: changement de personnalité, manque de coordination, perte sensorielle, picotement ou engourdissement des extrémités, faiblesse, tremblements, et/ou variations de la pression artérielle et du rythme cardiaque.

Toxicité pour la reproduction / le développement

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Toluène	Dermale	Rat	LD50 12 000 mg/kg
Toluène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 30 mg/l
Toluène	Ingestion	Rat	LD50 5 550 mg/kg
Dioxyde de titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg

3M(TM) 05096 Mastic de finition acrylique vert

Carbonate de magnésium	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Carbonate de magnésium	Ingestion	Souris	LD50 > 5 000 mg/kg
Dibenzoate de dipropylène glycol	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Dibenzoate de dipropylène glycol	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 200 mg/l
Dibenzoate de dipropylène glycol	Ingestion	Rat	LD50 3 295 mg/kg
Butanol	Dermale	Lapin	LD50 3 402 mg/kg
Butanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 24 mg/l
Butanol	Ingestion	Rat	LD50 2 290 mg/kg
Minéraux du groupe de la chlorite	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Minéraux du groupe de la chlorite	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Ethylbenzène	Dermale	Lapin	LD50 15 433 mg/kg
Ethylbenzène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 17,4 mg/l
Ethylbenzène	Ingestion	Rat	LD50 4 769 mg/kg
Cuivre	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Cuivre	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,11 mg/l
Cuivre	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Toluène	Lapin	Irritant
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Carbonate de magnésium	Données in Vitro	Irritation minimale.
Dibenzoate de dipropylène glycol	Lapin	Aucune irritation significative
Butanol	Lapin	Moyennement irritant
Minéraux du groupe de la chlorite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Ethylbenzène	Lapin	Moyennement irritant
Cuivre	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Toluène	Lapin	Irritant modéré
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Carbonate de magnésium	Lapin	Moyennement irritant
Dibenzoate de dipropylène glycol	Lapin	Aucune irritation significative
Butanol	Lapin	Irritant sévère
Minéraux du groupe de la chlorite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative

3M(TM) 05096 Mastic de finition acrylique vert

Ethylbenzène	Lapin	Irritant modéré
Cuivre	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Toluène	Cochon d'Inde	Non-classifié
Dioxyde de titane	Homme et animal	Non-classifié
Dibenzoate de dipropylène glycol	Cochon d'Inde	Non-classifié
Butanol	Humain	Non-classifié
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	Homme et animal	Non-classifié
Ethylbenzène	Humain	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Talc	Humain	Non-classifié

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Talc	In vitro	Non mutagène
Talc	In vivo	Non mutagène
Toluène	In vitro	Non mutagène
Toluène	In vivo	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène
Dibenzoate de dipropylène glycol	In vitro	Non mutagène
Butanol	In vivo	Non mutagène
Butanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	In vitro	Non mutagène
Ethylbenzène	In vivo	Non mutagène
Ethylbenzène	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Dermale	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	Ingestion	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

3M(TM) 05096 Mastic de finition acrylique vert

Ethylbenzène	Inhalation	Multiple espèces animales.	Cancérogène
--------------	------------	----------------------------	-------------

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Talc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 600 mg/kg	pendant l'organogénèse
Toluène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2,3 mg/l	1 génération
Toluène	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg/day	pendant la grossesse
Toluène	Inhalation	Toxique pour le développement	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Dibenzoate de dipropylène glycol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/day	2 génération
Dibenzoate de dipropylène glycol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 400 mg/kg/day	2 génération
Dibenzoate de dipropylène glycol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	pendant la grossesse
Butanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Butanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 18 mg/l	6 semaines
Butanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 10,6 mg/l	pendant la grossesse
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Ethylbenzène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 4,3 mg/l	avant l'accouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Toluène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 0,004 mg/l	3 heures
Toluène	Ingestion	dépression du système nerveux	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou

3M(TM) 05096 Mastic de finition acrylique vert

		central				abus
Butanol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Butanol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	classification officielle	NOAEL Non disponible	
Butanol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Ethylbenzène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Ethylbenzène	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Ethylbenzène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 18 mg/m3	113 semaines
Toluène	Inhalation	système auditif Système nerveux des yeux Système olfactif	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 2,3 mg/l	15 Mois
Toluène	Inhalation	Coeur Foie rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,1 mg/l	4 semaines
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL Non disponible	20 jours
Toluène	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 1,1 mg/l	8 semaines
Toluène	Inhalation	système hématopoïétique système vasculaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 625 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	Foie rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Souris	NOAEL 600 mg/kg/day	14 jours
Toluène	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Souris	NOAEL 105 mg/kg/day	28 jours

3M(TM) 05096 Mastic de finition acrylique vert

Toluène	Ingestion	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 105 mg/kg/day	4 semaines
Dioxyde de titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Dibenzoate de dipropylène glycol	Ingestion	système hématopoïétique Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/day	90 jours
Butanol	Inhalation	sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,3 mg/l	3 Mois
Butanol	Inhalation	système auditif	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Butanol	Inhalation	Foie rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	3 Mois
Butanol	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 9,09 mg/l	13 semaines
Butanol	Ingestion	sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/day	13 semaines
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	Inhalation	système respiratoire silicose	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Ethylbenzène	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1,1 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 1,1 mg/l	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,4 mg/l	28 jours
Ethylbenzène	Inhalation	système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	5 jours
Ethylbenzène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Souris	NOAEL 3,3 mg/l	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux muscles	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 4,2 mg/l	90 jours
Ethylbenzène	Inhalation	Coeur système immunitaire système respiratoire	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Ingestion	Foie rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 680 mg/kg/day	6 Mois

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Toluène	Risque d'aspiration
Butanol	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethylbenzène	Risque d'aspiration

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le

section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Talc	14807-96-6		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Toluène	108-88-3	Saumon Coho	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	5,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Poissons - autres	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	6,41 mg/l
Toluène	108-88-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	12,5 mg/l
Toluène	108-88-3	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	3,78 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon Coho	expérimental	40 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	1,39 mg/l
Toluène	108-88-3	puce d'eau	expérimental	7 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,74 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>10 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	5 600 mg/l
Carbonate de magnésium	546-93-0	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	1 880 mg/l
Carbonate de magnésium	546-93-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Carbonate de magnésium	546-93-0	puce d'eau	Estimé	48 heures	Concentration létale 50%	486 mg/l
Carbonate de magnésium	546-93-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	100 mg/l
Carbonate de magnésium	546-93-0	puce d'eau	Estimé	21 jours	Effet concentration 10%	284 mg/l
Dibenzoate de dipropylène glycol	27138-31-4	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	3,7 mg/l
Dibenzoate de dipropylène glycol	27138-31-4	Algues vertes	expérimental	72 heures	Niveau d'effet 50%	4,9 mg/l
Dibenzoate de dipropylène glycol	27138-31-4	puce d'eau	expérimental	48 heures	Niveau d'effet 50%	19,31 mg/l
Dibenzoate de dipropylène glycol	27138-31-4	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 10%	0,89 mg/l
Dibenzoate d'oxydiéthylène	120-55-8	Algues vertes	expérimental	72 heures	Niveau d'effet 50%	11 mg/l
Dibenzoate d'oxydiéthylène	120-55-8	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	2,9 mg/l
Dibenzoate d'oxydiéthylène	120-55-8	puce d'eau	expérimental	48 heures	Niveau d'effet 50%	6,7 mg/l
Dibenzoate d'oxydiéthylène	120-55-8	Algues vertes	expérimental	72 heures	NOEL	2,2 mg/l

3M(TM) 05096 Mastic de finition acrylique vert

Dibenzoate de triéthylène glycol	120-56-9	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Dibenzoate de triéthylène glycol	120-56-9	Algues vertes	Estimé	96 heures	Niveau d'effet 50%	>100 mg/l
Dibenzoate de triéthylène glycol	120-56-9	puce d'eau	Estimé	48 heures	Niveau d'effet 50%	26 mg/l
Dibenzoate de triéthylène glycol	120-56-9	Algues vertes	Estimé	96 heures	Effet concentration 10%	24 mg/l
Butanol	71-36-3	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	100 mg/l
Butanol	71-36-3	Autres crustacées	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	2 100 mg/l
Butanol	71-36-3	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	225 mg/l
Butanol	71-36-3	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>500 mg/l
Butanol	71-36-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	180 mg/l
Butanol	71-36-3	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	4,1 mg/l
Additif rhéologique	Confidentiel		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	112926-00-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	440 mg/l
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	112926-00-8	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	7 600 mg/l
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	112926-00-8	poisson zèbre	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	5 000 mg/l
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	112926-00-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	60 mg/l
Minéraux du groupe de la chlorite	1318-59-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Ethylbenzène	100-41-4	Atlantic Silverside	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	5,1 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	3,6 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	Crevete mysidae	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	2,6 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	4,2 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	1,8 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	puce d'eau	expérimental	7 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,96 mg/l
Benzène	71-43-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	29 mg/l
Benzène	71-43-2	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	5,3 mg/l
Benzène	71-43-2	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	9,23 mg/l
Benzène	71-43-2	Vairon de Fathead	expérimental	32 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,8 mg/l
Benzène	71-43-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 10%	34 mg/l

3M(TM) 05096 Mastic de finition acrylique vert

Benzène	71-43-2	puce d'eau	expérimental	7 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	3 mg/l
Cuivre	7440-50-8	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,0003 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Talc	14807-96-6	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Toluène	108-88-3	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	5.2 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Toluène	108-88-3	expérimental Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	80 % en poids	
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Carbonate de magnésium	546-93-0	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Dibenzoate de dipropylène glycol	27138-31-4	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	85 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Dibenzoate d'oxydiéthylène	120-55-8	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	93 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Dibenzoate de triéthylène glycol	120-56-9	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	92 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Butanol	71-36-3	expérimental Biodégradation	19 jours	Déplétion du carbone organique	98 % en poids	OCDE 301E
Additif rhéologique	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	112926-00-8	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Minéraux du groupe de la chlorite	1318-59-8	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Ethylbenzène	100-41-4	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.26 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Ethylbenzène	100-41-4	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	70-80 % en poids	Autres méthodes
Benzène	71-43-2	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	26 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Benzène	71-43-2	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	63 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
Cuivre	7440-50-8	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Talc	14807-96-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la	N/A	N/A	N/A	N/A

3M(TM) 05096 Mastic de finition acrylique vert

		classification				
Toluène	108-88-3	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.73	Autres méthodes
Dioxyde de titane	13463-67-7	expérimental BCF- Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	Autres méthodes
Carbonate de magnésium	546-93-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dibenzoate de dipropylène glycol	27138-31-4	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	8	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Dibenzoate d'oxydiéthylène	120-55-8	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.2	Autres méthodes
Dibenzoate de triéthylène glycol	120-56-9	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	4.5	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Butanol	71-36-3	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.88	Autres méthodes
Additif rhéologique	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline	112926-00-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Minéraux du groupe de la chlorite	1318-59-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Ethylbenzène	100-41-4	expérimental FBC - Autres	42 jours	Facteur de bioaccumulation	1	Autres méthodes
Benzène	71-43-2	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.13	Autres méthodes
Cuivre	7440-50-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de

3M(TM) 05096 Mastic de finition acrylique vert

déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

60-4550-4709-6

ADR/RID: UN1263, Peintures, QUANTITE LIMITEE, 3., II, (E), Classification code ADR : F1.

CODE IMDG: UN1263, PAINT RELATED MATERIAL, 3, II, IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FE,SE.

ICAO/IATA: UN1263, PAINT RELATED MATERIAL, 3., II.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Benzène	71-43-2	Carc. 1A	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
Benzène	71-43-2	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Ethylbenzène	100-41-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Toluène	108-88-3	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC.

Tableau des maladies professionnelles

4bis	Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant
25	Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

Section 12: Pas d'information disponibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.

Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été supprimée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Toluène; EC No. 203-625-9; Numéro CAS 108-88-3;
Nom du scénario d'exposition	Application professionnelle de charges et mastics
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC 08d -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune

3M(TM) 05096 Mastic de finition acrylique vert

	inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application du produit
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 365 jours/année; A l'intérieur avec une bonne ventilation générale; Utilisation en extérieur;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Masque complet à purification d'air (avec cartouche de protection gaz/vapeurs, qui peut etre couplé avec un filtre particulier); Demi-masque respiratoire à air purifié (avec cartouches de gaz/vaporisation, qui peut être combiné avec un filtre à particules) (APF 10); Porter des gants résistants chimiquement (testés selon la EN374) et suivre une formation de base pour les employés; Environnemental Usine municipale d'épuration;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se référer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr